

Image not found or type unknown



chaudiere neuve ne fonctionne pas depuis l'achat

Par **babboun670**, le **02/02/2022** à **16:33**

Bonjour,

j'ai acheté une chaudiere à granulés et l'installation a ete faite il y'a 8 jours maintenant mercredi dernier exactement pour un montant de 17000€ environ. probleme elle ne fonctionne pas ou très peu et le vendeur ne reponds pas a mes appels ou n'a pas le temps de s'occuper de moi , il a d'autres chantiers! resultats la moitié du temps nous sommes dans le froid avec ma femme.Quelle sont mes drois et les obligations du vendeur svp?Merci pour vos reponses.

Cordialement

Par **youris**, le **02/02/2022** à **21:00**

bonjour,

avez-vous essayé de contacter le fabircant de cette chaudière à pranulés ?

salutations

Par **babboun670**, le **03/02/2022** à **17:57**

bonjour,

non pas encore ,je pensais que l'installateur devait s'assurer que tout fonctionne bien et qu'il a des obligations legales(lois?) pour que ça fonctionne bien.

cordialement

Par **Chaber**, le **03/02/2022** à **18:24**

Bonjour

Selon la garantie légale de conformité il appartient au vendeur installateur d'assumer. LRAR au fournisseur en invoquant la loi

[https://www.economie.gouv.fr/particuliers/garantie-legale-conformite?xtor=ES-39-\[BI_253_20220201\]-20220201](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/garantie-legale-conformite?xtor=ES-39-[BI_253_20220201]-20220201)

Par **miyako**, le **06/02/2022** à **16:35**

Bonjour,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11094>

Il faut mettre en demeure, par Lettre recommandée AR, l'installateur de mettre la chaudière en état de fonctionner normalement, le plus rapidement possible.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1787>

Il y a possibilité également de faire un référé d'heure à heure devant le tribunal judiciaire de proximité. Procédure d'urgence sous 24 ou 48 heures, là il faut un avocat pour assigner en urgence. Autre possibilité contacter une association de consommateur.

Cordialement.

Par **babboun670**, le **08/02/2022** à **08:26**

Bonjour,

Merci pour vos réponses, y'a-t'il un numéro de loi concernant la garantie légale de conformité ? Comment dois-je formuler ma requête auprès de l'installateur ? Ça fait 15 jours que ça dure ! Avez-vous un modèle de courrier pour envoyer à l'installateur, je ne m'y connais pas trop dans ce domaine, ça serait sympa de votre part. Est-ce que je peux les menacer de ne pas payer le solde de la chaudière tant que cela ne fonctionne pas, j'ai donné un acompte de 4000€ pour l'instant sur les 12000€ du prix d'achat ? et encore merci pour vos réponses.

Cordialement

Par **miyako**, le **08/02/2022** à **10:40**

Bonjour,

<https://www.economie.gouv.fr/consommation-garantie-legale-de-conformite-etendue-a-2-ans>

<https://defense-du-consommateur.ooreka.fr/astuce/voir/671307/garantie-constructeur>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1787>

Le texte c'est le décret N° 2021-609 du 18 mai 2021.

Il faut adresser une lettre recommandée AR ,

Mise en demeure de réparer en urgence / sous 48 heures à dater de la réception/ sous peine de saisir le tribunal judiciaire de proximité par requête en injonction de faire sous astreinte journalière. C'est gratuit ,simple et sans avocat..

Vous pouvez geler les remboursements des acomptes ,afin de faire pression ,il faut l'indiquer dans la lettre recommandée.Effectivement cela va le faire réagir rapidement.

Cordialement

Par **youris**, le **08/02/2022** à **10:46**

bonjour,

j'ingore si c'est la même procédure que pour les chaudières à gaz.

dans le cas de la pose ou du remplacement d'une chaudière gaz, le plombier installe la chaudière, puis ensuite la mise en service est effectuée par une entreprise de maintenance gaz agréée par le constructeur de la chaudière qui vérifie que l'installation est conforme aux spécifications du constructeur.

la garantie de 2 ans ne démarre qu'à la date de mise en service.

dans votre cas, LRAR à votre installateur avec copie au fabricant.

salutations

Par **babboun670**, le **08/02/2022** à **18:34**

bonsoir,

merci de votre reponse, mais c'est pas la meme procedure pour une chaudiere a granulés

merci encore et bonne soirée

Cordialement

Par **Enico68**, le **29/01/2023** à **15:58**

J ai exactement le même problème avec chaudière à pellets neuve a 16 000 euros toujours en panne pas de réaction du vendeur. Je suis alle à la maison des droits qui l a dit de faire une mise en demeure je vaux un remplacement de la chaudière il ne faut pas exagérer